

Zeitschrift:	Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers
Herausgeber:	Schweizerische Chorvereinigung
Band:	8 (1985)
Heft:	2
Rubrik:	Les Associations cantonales de l'USC. Partie 3 : l'Union des Chanteurs genevois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Associations cantonales de l'USC (3)

L'Union des Chanteurs genevois

L'Union des Chanteurs genevois naquit le 30 octobre 1953, ce qui ne signifie nullement qu'on ne chantait pas à Genève avant cette date. Il pourrait même être intéressant d'effectuer quelques recherches pour savoir en quoi la Réforme a influencé le chant choral dans ce canton. On peut affirmer sans risque de se tromper que Genève a commencé par chanter des Psaumes. C'était du temps de Calvin. Mais depuis tout a évolué et le chant populaire a peu à peu conquis une place d'honneur. Pensons à Rousseau musicien qui écrivit des chansons enfantines. Cinquante ans plus tard, un autre Genevois, Paul Chaponnière, composa lui aussi pour des enfants. En 1865, le nom de François-Gabriel Gras figura dans le livret de la *Fête des Vignerons* de Vevey. Et Emile Jaques-Dalcroze, Daniel Baud-Bovy qui créèrent la *Fête de juin*, spectacle patriotique pour célébrer le centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. D'autres noms pourraient encore émailler notre propos, mais là n'est pas notre but.

Revenons à la création de l'UCG. Comme il est précisé au début, cette association cantonale vit le jour en 1953 de la volonté de huit chœurs d'hommes et de trois chœurs mixtes: le Cercle Choral, la Chorale des Eaux-Vives, la Chorale vaudoise, l'Orphéon, la Chorale du Corps de Police, la Chorale du Faubourg, la Chorale de Plainpalais, le Liederkranz Concordia, l'Heure Musicale, l'Echo du Jura et l'Alouette, ces deux derniers chœurs se grouperont ensuite et prendront le nom de Marjolaine.

La volonté ne suffit pas, les Genevois n'étant pas propices à cette forme de culture. Il fallait ouvrir les rangs à d'autres sociétés, si l'on voulait revaloriser à tout prix le chant choral. Des entrevues eurent lieu avec les comités d'autres chœurs, ce qui permit d'accueillir quatre nouveaux membres, soit: le Cercle Choral Féminin, l'Echo de Vernier, l'Echo du Valais et la Société Chorale Féminine des Eaux-Vives. Ce furent alors les premiers concerts au Victoria-Hall. C'est ainsi, brièvement dit, que les Genevois purent connaître les chorales de leur canton.

Les premières formules de concert ne furent guère heureuses en ce sens que chaque chorale présentait son propre répertoire. Les petites se trouvaient en état d'infériorité par rapport aux grandes et leurs prestations n'étaient pas toujours appréciées du public, d'où une certaine amertume, voire du découragement de la part des petites sociétés. Les organisateurs de l'Union mirent à profit ces premières expériences, et pour que chacun se sente à l'aise, elle organisa la première fête de l'Union les 21 et 22 mai 1955, selon le vœu exprimé lors de la fondation.

L'UCG ne voulait pas en rester là et lors d'une assemblée des délégués, elle décida d'exposer au chef du Département de l'Instruction publique ses doléances en ce qui concerne l'enseignement du chant dans les écoles et réclama des musiciens professionnels pour enseigner la musique. Comme le répertoire était pauvre, un concours fut ouvert et des compositeurs romands soumirent leurs œuvres. L'Union put alors organiser, le 12 mai 1956, le *Premier Concours de chant choral scolaire* avec l'appui du Département. Huit cent cinquante enfants y prirent part. Puis, l'Union organisa, le 18 mai 1956, toujours appuyée par le Département, un concert d'ensemble. Toutes les sociétés membres de l'association se réunirent pour chanter des chœurs de la *Fête des Vignerons* de 1955, avec la collaboration de l'Harmonie nautique. Ce même concert fut répété le 30 mai 1956 et les lauréats des concours scolaires y participèrent encouragés par le Département. Peu à peu, le public prit plaisir à ces manifestations et l'indifférence céda la place à l'intérêt.

Peu après, l'Union accueillit les Amis chanteurs de Carouge et elle put viser encore un peu plus haut. En effet, une réunion convoquée le 26 juin 1956 à Radio Genève décida que les sociétés passeraient les unes après les autres selon un horaire établi pour être auditionnées et peut-être enregistrées. Le résultat fut plus ou moins concluant. L'Union continua avec persévérance son travail parmi la jeunesse et agenda pour le 18 mai 1957 son *Deuxième Concours de chant choral scolaire* suivi, le 22 mai, d'un concert de l'Union.

Puis, en 1958, du 21 au 23 mars, la deuxième *Fête cantonale de chant* permit de gagner un nouveau membre: le Sängerbund de Carouge. Seize sociétés participèrent à cette fête. Finalement, le 2 mai 1959, vingt classes ou chorales d'école se présentèrent devant un jury pour le *Troisième Concours de chant choral scolaire*.

Au concert du 27 mai 1959, les chanteurs, avec la participation des lauréats du concours scolaire, interprétèrent en chœurs mixtes (250 exécutants) *Marche et Chœurs* de «Tannhäuser» de Wagner, le *Chœur des Hébreux* de Verdi et par ses membres en chœurs d'hommes (200 exécutants) le *Chœur des Prêtres* de la «Flûte enchantée» de Mozart et le deuxième *Chœur des Pèlerins* de «Tannhäuser». Ce fut une soirée mémorable qui restera certainement gravée pour longtemps dans le cœur des Genevois. Cette soirée fut suivie de l'inauguration de la bannière.

En 1960, l'Union des Chanteurs genevois organisa la Fête fédérale de chant et put compter sur l'appui de toutes les sociétés, bien que trois d'entre elles seulement aient appartenu à la Société fédérale de chant.

Actuellement seize chorales avec cinq cent soixante chanteuses et chanteurs font partie de l'UCG, mais, ce qu'on ne retrouve nulle part ailleurs chez nous, c'est l'espè-



La Marjolaine de Genève. Chorale fribourgeoise dirigée par M. Charles Held.

ce de symbiose qui existe entre la Fédération des Musiques de campagne et les Chorales de campagne d'une part et les Musiques et Chorales de la ville d'autre part, associations qui concurrencent et affaiblissent l'UCG, car chacune de ces trois organisations mènent une existence autonome. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que les musiques du canton de Genève sont maintenant en train de se grouper pour demander leur adhésion à la Société fédérale des Musiques. Une telle quantité d'associations peut surprendre pour un petit canton. Quelles sont les raisons d'un pareil émiettement? Il faut les rechercher tout d'abord dans les mentalités, les oppositions parfois conflictuelles entre la ville et la campagne, une sorte de complexe? Il est bien entendu que ni l'une ni l'autre de ces associations n'est contestable, elles ont leur raison d'être. Il faut toutefois regretter ce manque de cohésion entre des sociétés qui, en réalité, visent un même but, mais avec des moyens différents. Qu'on en juge. La Fédération des Musiques de campagne organise chaque année une fête à laquelle participent des chorales et des fanfares. Cette fête a toujours un grand succès et financièrement la Fédération se suffit à elle-même, tandis que les Musiques et Chorales de la ville bénéficient de subsides et d'une garantie de déficit lors de l'organisation d'un concert.

L'Union des Chanteurs genevois avait prévu de donner un concert tous les deux ans au Victoria-Hall, une fois a cappella et une fois avec un grand orchestre. L'incendie récent de ce splendide édifice en a bouleversé les plans, si bien qu'il a fallu renoncer momentanément aux concerts prévus avec orchestre. Il a été alors convenu de s'en tenir au principe des «ateliers» dont les Vaudois sont les initiateurs. Certaines chorales étudient deux ou trois chœurs du répertoire classique ou lyrique et peuvent établir ainsi un programme varié.

Tout le répertoire choral, du classique au populaire, est envisagé dans les sociétés de Genève, mais chaque société a le devoir d'étudier deux ou trois chœurs patriotiques pour les circonstances, comme par exemple «Terre des monts neigeux» de Barblan et Mercier ou des extraits du Festival de Calven de Barblan.

Genève a accueilli ou possédé des compositeurs de valeur qui ont mis leur art au service du chant. En 1960, à l'occasion de la Fête fédérale de chant, Jean Binet a composé une «Ode à la musique» pour solo, chœur mixte et orchestre. Mentionnons encore Hugo de Senger, compositeur de la Fête des Vignerons de 1889, Paul Miche, Georges Pileur, Henri Gagnébin, Roger Vuataz, André-François Marescotti, Frank Martin. Qu'on nous pardonne d'éventuelles omissions!

Telle est succinctement retracée l'histoire du chant choral à Genève et de l'Union des Chanteurs genevois. Le chant est vivant au bout du lac et cela est dû en grande partie à Monsieur Charles Held, sur qui la responsabilité de la Fête fédérale de chant 1960 a reposé et qui continue inlassablement à œuvrer pour le chant. Nous le remercions chaleureusement des conseils judicieux qu'il a bien voulu nous prodiguer. Sans lui cet article n'aurait pas vu le jour.

Zusammenfassung:

Die Union des Chanteurs genevois wurde 1953 von einigen Chören gegründet. Wenn auch dieser Verband nicht alle Chöre des Kantons unter sich versammelt, da einige anderen Organisationen angehören, so hat er doch den *Concours de chant choral scolaire* (Wettbewerb für Schulchöre) mit der Einwilligung des *Département de l'Instruction publique* angeregt.

Der Verband zählt zurzeit 500 Mitglieder, verteilt auf 16 Vereine und verdankt viel der Initiative und Aufopferung des Kantonalpräsidenten Charles Held.